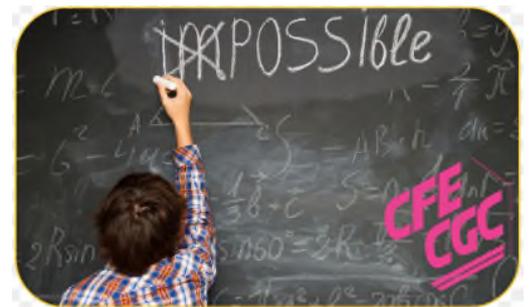


NAO 2025 – PREMIERE REUNION ORANO DS – 18/12/2024

Budget salarial groupe : 3% (communiqué de la Direction)

L'accord prévoit un budget dédié aux augmentations de salaires de 2,6%. La part dédiée aux promotions et mobilité d'environ 0,4% s'ajoute à ce budget. Par ailleurs, **les budgets issus d'accords spécifiques ou de décisions unilatérales** s'ajoutent à ce budget de 3%.

A défaut d'avoir obtenu un statut social unique « Groupe Orano », la CFE-CGC demande **un budget issu d'un accord spécifique ou d'une décision unilatérale** pour harmoniser les statuts de la BU DS. (Cotisations mutuelle /prévoyance, IDR, ASC...)



Budget salarial Orano DS, la CFE-CGC demande:

- Pour les OETAM
 - 1,3% d'augmentations générales
 - 0,3% de report ancienneté
 - 1% d'augmentations individuelles
- Pour les CADRES
 - 1,3% d'augmentations générales
 - 1,3% d'augmentations individuelles



Contactez-nous:
G-CFE-CGC-D&S@areva.com

Appli SNNUC
CFE-CGC
Toujours et
partout avec
vous

